



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 MARS 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le douze mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Moutier-Malcard, selon convocation le 04/03/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Guy MARSALEIX, Président n'étant pas autorisé à prendre part aux votes des comptes administratifs 2023, M. GENEVOIS Jean-François à été désigné Président de séance pour les délibérations correspondantes (n°2024-004 à 2024-006).

M. Pierre GUYOT a été désigné Secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Mesdames et Messieurs

- ROUSSILLAT Florence *donne pouvoir* à DARVENNE Céline.
- AUROUSSEAU Jean-Claude *donne pouvoir* à MARSALEIX Guy.
- LAMONTAGNE Marc *donne pouvoir* à LALANDE Martine.

Excusés (2) :

- AUSSOURD Jacques
- MOREAU Adrien.

-DÉLIBÉRATION N°2024-001 à 2024-003
APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATION N°2024-004 à 2024-006
APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

-DÉLIBÉRATION N°2024-007 à 2024-009
AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

-DÉLIBÉRATION N°2024-010

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

SIGNATURE CONVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL : UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PAR LE COLLÈGE DE BONNAT

-DÉLIBÉRATION N°2024-011

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LA PRÉVOYANCE : AUTORISATION DONNÉE AU CDG23 POUR LE LANCEMENT DE LA CONSULTATION

-DÉLIBÉRATION N°2024012

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CRÉATION ET COMPOSITION D'UNE COMMISSION EAU POTABLE ET D'UNE COMMISSION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

-DÉLIBÉRATION N°2024-013

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (ScoT) : CHOIX DU PÉRIMÈTRE DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DE PRÉFIGURATION

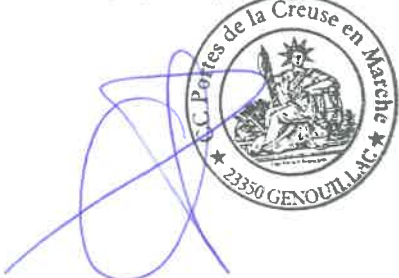
-DÉLIBÉRATION N°2024-014

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

ALSH : TARIFICATION SORTIE PARC ASTERIX

Le Secrétaire de séance,

M. Pierr GUYOT



Le Président,

M. Guy MARSALEIX

